



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

PROCÈS-VERBAL de la session régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le douzième jour du mois de décembre de l'an deux milles dix-sept à seize heures (2017-12-12 à 16 h) au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Réjean Porlier, préfet et maire de la ville de Sept-Îles
Monsieur Alain Thibault, préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier
Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles
Madame Marie Corbey, conseillère, ville de Port-Cartier

Ouverture de la session

Le préfet, monsieur Réjean Porlier, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session spéciale budget TNO à 16 h.

2017-12-173

Adoption de l'ordre du jour de la session spéciale budget TNO du mardi 12 décembre 2017

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session spéciale budget TNO du mardi 12 décembre 2017 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

2017-12-174

Adoption des prévisions budgétaires du TNO Lac-Walker pour l'année 2018

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les prévisions budgétaires 2018 au nom de la municipalité TNO Lac Walker.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les prévisions budgétaires 2018 au nom de la Municipalité TNO Lac-Walker :

Revenus

Taxes	266 252 \$
Paiement tenant lieu de taxes	88 309 \$
Transfert et subventions gouvernementales	23 199 \$
Imposition de droits	1 000 \$
Intérêts	13 500 \$
Total des revenus	392 260 \$

Charges	
Administration générale	190 780 \$
Sécurité publique	38 500 \$
Transport	62 500 \$
Hygiène du milieu	33 200 \$
Aménagement, urbanisme et développement	53 930 \$
Loisirs et culture	13 250 \$
Financement	100 \$
Amortissement	45 000 \$
Total des charges	437 260 \$
Excédant avant conciliation	45 000 \$
Amortissement	(45 000 \$)
Total conciliation fins fiscales	(45 000 \$)"

AVIS DE MOTION

Règlement décrétant les taxes et les compensations pour le TNO Lac Walker pour l'année 2018

AVIS DE MOTION est donné par le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault, que lors d'une séance ultérieure du Conseil de la MRC de Sept-Rivières, sera présenté pour adoption, le règlement 01-2018 Règlement décrétant les taxes et les compensations pour le TNO Lac Walker pour l'année 2018.

Copie du règlement 01-2018 est remis avec le présent avis et une demande de dispense de lecture dudit règlement 01-2018 est faite lors de son adoption.

2017-12-175

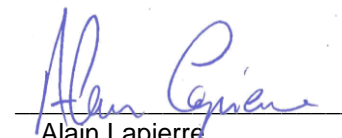
Levée de la session

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,


ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session spéciale budget TNO du 12 décembre 2017 soit levée à 16 h 10."


Réjean Porlier
Préfet


Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.


Réjean Porlier
Préfet